



# Un écran de fumée de 1000 pages Qui ne fait même pas illusion !

Dans son avis rendu au gouvernement, le Conseil d'État déclare : que l'étude d'impact est insuffisante pour « certaines dispositions » et ne répond pas « **aux exigences générales d'objectivité et de sincérité** » qu'elle manque de « précisions » et que les projections économiques délivrées sont lacunaires pour pouvoir notamment « vérifier que cette réforme est soutenable !

→ Le Conseil d'État doute de la « visibilité » annoncée par le gouvernement puisque les paramètres du système sont définis chaque année et le cadre de mise en œuvre dépendra du contenu des 29 ordonnances envisagées, mais non connues.

→ Le Conseil d'État indique qu'à ce stade, les promesses faites aux navigants aériens pour préserver leur caisse ne peut être tenues.

→ Le Conseil d'État constate que le projet de loi ne crée pas un « régime universel de retraite » mais cinq régimes différents truffés « de règles dérogatoires à celle du système universel ».

Des experts indépendants qui ont examiné cette étude d'impact, s'interrogent aussi sur l'objectivité du document publié et dénoncent «insuffisance» et «résultats orientés», notamment au travers du choix des simulations.

**Une nouvelle fois apparaît, de sources institutionnelles et indépendantes, l'insincérité\* du gouvernement sur son projet de contre-réforme.**

**Définition d'insincérité : manque de sincérité,  
Florilège de quelques synonymes : duplicité, fausseté,  
fourberie, mensonge, dissimulation et candeur !!**



*En tout état de cause le mensonge et la dissimulation se poursuivent, cette fois-ci c'est le Conseil d'État qui le met en lumière.*

***OUI** on ne peut pas mentir à tout le monde tout le temps, même à plusieurs, ça finit par se voir !*

*Le débat parlementaire s'ouvre le 3 février mais, face à cette contre-réforme qui vise à allonger la durée d'activité de tous les salariés, à baisser leur niveau de pension et à faire la part belle aux fonds de pension du privé, la réponse reste la **CONTESTATION** et l'**EXIGENCE DU RETRAIT** !*

**Rendez-vous le 6 février, en grève et dans les manifestations pour défendre nos pensions et celles de nos enfants !**

**Tous concernés, Tous mobilisés !**